

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session de la Conférence des Parties  
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

Délivrance informatisée des permis

PROJET DE DECISION DE LA CONFERENCE DES PARTIES

*Le présent document a été préparé par le Secrétariat sur la base du document CoP16 Doc. 34 (Rev. 1), après discussion à la cinquième séance du Comité II.*

**Délivrance informatisée des permis**

***A l'adresse du Comité permanent***

16.XX *Le Comité permanent élargit le mandat de son groupe de travail sur l'utilisation des technologies de l'information et des systèmes informatiques afin qu'il puisse accomplir les tâches suivantes:*

- a) collaborer avec le Secrétariat CITES pour préparer des propositions de financement du développement de systèmes de délivrance informatisée des permis CITES;
- b) travailler avec le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques, l'Organisation mondiale des douanes et d'autres organisations pertinentes pour s'assurer que les permis électroniques CITES sont conformes aux normes et standards internationaux en matière de commerce;
- c) collaborer avec le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE pour perfectionner le système d'échange électronique d'informations sur les permis afin qu'il puisse être utilisé comme mécanisme d'échange des permis électroniques et certificats CITES et pour mettre à la disposition des Parties, dans les régions en développement, un système clé en main de délivrance informatisée des permis CITES;
- d) travailler avec le Secrétariat CITES pour veiller à ce que l'outil CITES soit mis à jour selon les besoins; et
- e) appuyer la participation, au groupe de travail, des pays en développement Parties à la CITES.